



ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE DE LA  
GARDE SCOLAIRE

SOUTENIR  
REPRÉSENTER  
MOBILISER

Mémoire

# Les services de garde en milieu scolaire : un acteur important pour l'égalité des chances

déposé le 28 novembre 2016

dans le cadre de la Commission sur l'éducation à la petite enfance  
à l'Institut du Nouveau Monde



## Table des matières

<b>Association québécoise de la garde scolaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Pourquoi l'Association désire déposer ce mémoire .....</b>	<b>3</b>
<b>Les services de garde en milieu scolaire : poursuivre le développement global des enfants ...</b>	<b>4</b>
<b>La qualité .....</b>	<b>6</b>
<b>Une pratique gagnante à faire connaître .....</b>	<b>7</b>
<b>Les recommandations en résumé .....</b>	<b>8</b>
<b>L'accessibilité .....</b>	<b>9</b>
<b>Les recommandations en résumé .....</b>	<b>9</b>
<b>L'universalité .....</b>	<b>10</b>
<b>La gouvernance .....</b>	<b>11</b>
<b>Les recommandations en résumé .....</b>	<b>12</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>13</b>

## **Association québécoise de la garde scolaire**

L'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS) est un organisme sans but lucratif qui travaille depuis plus de 30 ans à l'amélioration de la qualité des services de garde des écoles québécoises. Ayant une connaissance approfondie des enjeux et des besoins du milieu, l'Association travaille à faire reconnaître la garde scolaire, et le personnel qui y travaille, comme un des acteurs clés de la réussite éducative des élèves. Elle soutient le développement de la garde scolaire en faisant la promotion de son rôle complémentaire à la mission de l'école, en représentant ses intérêts collectifs et en maintenant le développement des compétences du personnel.

L'Association est présente sur l'ensemble du territoire québécois et peut rejoindre par ses actions et programmes l'ensemble du personnel éducateur, soit près de 12 000 personnes œuvrant auprès de 300 000 enfants.

### **Pourquoi l'Association désire déposer ce mémoire**

---

Les services de garde en milieu scolaire partagent un objectif commun avec les services éducatifs à l'enfance : contribuer au développement global des enfants. De plus, par les services offerts au préscolaire, les services de garde en milieu scolaire s'inscrivent en continuité avec les services éducatifs à la petite enfance. C'est donc en tant qu'acteur de la petite enfance et partie prenante du réseau scolaire que l'Association désire intervenir dans le cadre de cette commission sur l'éducation à la petite enfance.

L'Association souhaite donc s'exprimer sur les quatre dimensions identifiées : la qualité, l'accessibilité, l'universalité et la gouvernance. L'article 4 de la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance vient préciser que « tout enfant a le droit de recevoir, jusqu'à la fin de l'enseignement primaire, des services de garde éducatifs personnalisés de qualité ». C'est dans une perspective de continuité au développement global de l'enfant et de la contribution de la garde scolaire à l'égalité des chances que l'Association émettra ses recommandations et commentaires.

## Les services de garde en milieu scolaire : poursuivre le développement global des enfants

Les services de garde scolaire offerts au Québec assurent la garde des élèves du préscolaire et du primaire en dehors des heures de classe, soit avant le début de celles-ci et après celles-ci de même que pendant l'heure du dîner. Ils accueillent les enfants lors des journées pédagogiques et peuvent aussi les accueillir pendant la relâche scolaire et lors des vacances estivales. D'abord mis en place pour répondre à un besoin de conciliation famille-travail, ils se sont vus investis d'une responsabilité au regard du développement global des enfants qui, comme en petite enfance, permet de développer les dimensions sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur. Autant d'aspects qui sont partagés dans l'école, qui devient le milieu de vie des élèves pour l'ensemble de leur développement global.

La garde scolaire partage des objectifs communs avec la petite enfance, comme le démontre l'article 2 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* :

1. Veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école;
2. Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;
3. Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique<sup>1</sup>.

Toujours dans un cadre éducatif sécuritaire, la garde scolaire permet à tous les enfants qui la fréquentent de vivre des activités où ils peuvent se réaliser pleinement, de découvrir et de mettre en valeur certaines de leurs forces et de développer leurs habiletés sociales ainsi que de saines habitudes qu'ils pourront conserver toute leur vie.

Par le biais d'un encadrement plus souple que celui qui prévaut généralement au sein de la classe, l'enfant est appelé à développer ses intérêts et ses compétences dans une multitude de

---

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., C.1-13.3.

sphères différentes les unes des autres. Pour certains enfants, la fréquentation du service de garde permet de développer le goût d'apprendre, d'aimer l'école et l'envie d'y aller.

Bref, le service de garde scolaire offre un environnement où les enfants peuvent vivre des expériences positives tout en s'amusant, en bougeant, en échangeant et en évoluant. Cette contribution du service de garde au développement global des enfants est d'autant plus significative que, pour plusieurs enfants, le nombre d'heures de fréquentation au service de garde équivaut à celui passé en classe.

La fréquentation des enfants au service de garde scolaire est un incontournable dans le déploiement des maternelles 4 ans temps plein en milieu défavorisé. La recherche le démontre, il est crucial de stimuler les enfants en bas âge provenant des milieux défavorisés afin de diminuer les inégalités sociales à son entrée à l'école. Quoi de mieux que de poursuivre et de travailler en complémentarité avec le programme d'enseignement développé au préscolaire pour déployer un programme d'activités en continuité de ces objectifs, mais dans l'optique de donner le goût d'apprendre dans le plaisir.

La garde scolaire développe et renforce les aptitudes sociales des enfants qui ont été très peu en contact avec un environnement stimulant. L'égalité des chances et la réussite pour tous sont des facteurs déterminants qui motivent l'Association à intervenir sur le sujet de la petite enfance.

## La qualité

Le personnel éducateur est un acteur quotidien auprès des enfants fréquentant la maternelle. Des liens d'attachement privilégiés, significatifs et des relations de confiance s'installent entre ces enfants et le personnel éducateur. D'ailleurs, le personnel éducateur peut être appelé à travailler en collaboration avec l'enseignant du préscolaire. Des allocations à cette fin sont prévues dans les règles budgétaires émises par le ministère de l'Éducation.

Dans une perspective de qualité, plusieurs composantes doivent être considérées, soit le programme d'activités, la formation du personnel et l'encadrement offert aux enfants de 4 ans de même que l'environnement physique.

Le programme d'activités du service de garde en milieu scolaire doit, comme prescrit par le règlement, être arrimé au projet éducatif de l'école. De plus, il devrait également être adapté aux besoins des plus jeunes enfants provenant de milieux défavorisés.

La formation initiale et la formation continue ont une influence directe sur la qualité des interactions du personnel éducateur avec les enfants et la qualité des activités qu'ils organisent. La formation initiale du personnel éducateur en garde scolaire doit s'assurer de toucher les dimensions nécessaires dans les interventions avec ce groupe d'âge. L'Association souligne l'importance, pour le ministère de l'Éducation, d'évaluer si l'attestation d'études professionnelles *Éducateur en service de garde en milieu scolaire* répond aux attentes au regard de la petite enfance, notamment quant à l'offre d'un programme d'activités adapté à ce groupe d'âge. Aussi, le personnel devrait détenir une formation spécifique qui répond aux besoins des enfants de 4 ans et des familles plus vulnérables. Une préoccupation pour la formation continue devrait aussi faire partie d'un plan de formation pour les éducateurs travaillant dans ces milieux.

De plus, puisque la maternelle 4 ans à temps plein est offerte dans les milieux défavorisés, les enfants présentent une vulnérabilité supplémentaire. Le personnel éducateur devrait pouvoir compter, selon l'Association, sur la disponibilité d'une ressource pédagogique qui serait en mesure de l'accompagner et de le soutenir dans ses interventions.

L'Association est également d'avis qu'il faut revoir à la baisse le ratio enfant/éducateur des groupes, car les enfants du préscolaire requièrent généralement plus de temps, d'attention et d'encadrement que ceux du primaire. Un ratio qui varierait entre 12 et 15 enfants par éducateur nous apparaît un ratio à respecter, ce qui permettrait un meilleur soutien pour les enfants de 4 ans.

Enfin, l'école a aussi à réfléchir à ce qu'elle offre aux maternelles 4 ans et 5 ans; l'école d'aujourd'hui est-elle conçue pour accueillir ces tout-petits? Que ce soit des espaces spécifiques, du mobilier adapté, des environnements physiques et du matériel qui tiennent compte de ces enfants, l'école doit être en mesure d'y répondre. C'est pourquoi l'Association désire qu'une attention particulière soit apportée aux équipements, au matériel, à l'aménagement et aux environnements physiques qu'utilisent les enfants de 4 ans afin qu'ils répondent bien aux besoins de ces derniers.

### **Une pratique gagnante à faire connaître**

---

L'Association veut souligner un projet développé en garde scolaire qui contribue à une entrée réussie dans le monde de la lecture et à maintenir les compétences langagières tout au long de la vie des enfants.

Le programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde en milieu scolaire (ÉLÉ-SGMS) a été développé à l'intention des services de garde travaillant avec la clientèle du préscolaire. Il vise l'amélioration du développement global des enfants de la maternelle en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture en faisant vivre aux enfants différentes activités autour du livre durant les périodes passées au service de garde. Il a été expérimenté dans des écoles de milieux défavorisés dans quatre régions du Québec. Des écoles de milieux plus favorisés l'ont également implanté avec succès. « L'analyse des résultats démontre que le programme ÉLÉ-SGMS a une influence positive, entre autres, sur les processus de compréhension, l'engagement dans les activités de lecture et l'ouverture aux livres. »<sup>2</sup> Ce programme contribue sans aucun doute au soutien des enfants qui arrivent au préscolaire avec un retard au niveau de la littératie. L'Association est d'avis que d'autres projets peuvent être développés en s'inspirant de ce modèle qui s'inscrit dans une perspective de complémentarité au développement global des enfants, mais également pour venir encourager leur réussite éducative et donc contribuer à l'égalité des chances.

---

<sup>2</sup> ÉLÉ-SGMS. « Effets sur les enfants », *Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde en milieu scolaire*, [En ligne], [http://ele-sgms.ca/?page\\_id=678](http://ele-sgms.ca/?page_id=678) (Page consultée le 14 novembre 2016).

## Les recommandations en résumé

---

Afin de s'assurer d'un service et d'interventions de qualité pour les enfants de 4 ans, l'Association fait les recommandations suivantes :

- évaluer si l'attestation d'études professionnelles *Éducateur en service de garde en milieu scolaire* répond aux attentes au regard de la petite enfance, notamment quant à l'offre d'un programme d'activités adapté à ce groupe d'âge;
- rendre disponible une ressource pédagogique qui serait en mesure d'accompagner le personnel en garde scolaire et de le soutenir dans ses interventions;
- revoir à la baisse le ratio enfant/éducateur. Un ratio qui varierait entre 12 et 15 enfants par éducateur nous apparaît un ratio à respecter, ce qui permettrait un meilleur soutien pour les enfants de 4 ans;
- apporter une attention particulière aux équipements, au matériel, à l'aménagement et aux environnements physiques qu'utilisent les enfants de 4 ans afin qu'ils répondent bien aux besoins de ces derniers.



## L'accessibilité

Comme il a été démontré que la « fréquentation de milieux éducatifs de qualité constitue une mesure efficace pour atténuer les effets des inégalités sociales sur le développement des enfants issus de milieux socioéconomiquement défavorisés »<sup>3</sup>, il apparaît important, surtout pour les enfants fréquentant la maternelle 4 ans en milieu défavorisé, que chaque famille désirant une place en service de garde en milieu scolaire puisse y avoir accès.

Parmi les freins à l'accessibilité pour la fréquentation des services de garde en milieu scolaire, notons la contribution financière des parents, mais également la disponibilité du service offert dans les écoles. Puisque le service de garde scolaire doit s'autofinancer, il devient plus difficile pour les milieux d'ouvrir et d'offrir ce service. Les familles défavorisées qui n'ont pas les moyens d'aller en CPE ont accès, dans certains cas, à la maternelle 4 ans. Cependant, les services de garde en milieu scolaire sont payants.

Si le manque de ressources financières représente pour certains parents un frein à la fréquentation des services de garde à la petite enfance, il faut s'attendre à ce qu'il le soit également pour les services de garde en milieu scolaire. En conséquence, l'Association recommande la gratuité de la garde scolaire pour les enfants de 4 ans et 5 ans en milieu défavorisé.

Certaines régions, moins densément peuplées, ont de la difficulté à mettre en place des services de garde en milieu scolaire. Les budgets de fonctionnement des services de garde et le montant de la contribution des parents doivent être réfléchis pour bien répondre aux besoins des enfants, toujours dans une perspective de favoriser l'égalité des chances. La communauté pourrait venir supporter cette action en développant des milieux inclusifs et en étant des acteurs importants de transformation sociale.

### Les recommandations en résumé

---

Afin de s'assurer de l'accessibilité des services pour les enfants de 4 ans, l'Association fait la recommandation suivante :

- mettre en place la gratuité de la garde scolaire pour les enfants de 4 ans et 5 ans en milieu défavorisé.

---

<sup>3</sup> INSTITUT DU NOUVEAU MONDE. *Supplément d'information, Document produit par l'Institut du Nouveau Monde dans le cadre de la Commission sur l'éducation à la petite enfance*, p. 12.

## L'universalité

Selon l'Association, l'universalité des services éducatifs devrait permettre à chaque enfant de développer ses capacités et mettre en place une base solide pour lui permettre de commencer l'école primaire avec des capacités comparables à celles des autres enfants de son âge, c'est-à-dire promouvoir l'égalité des chances. L'objectif ultime étant de rejoindre le plus d'enfants possible, peu importe le milieu d'où ils proviennent et les ressources financières de leur famille.

« [L'égalité des chances] suppose de développer les services à la petite enfance, d'éliminer les pratiques qui compromettent la gratuité scolaire, d'accorder la priorité à la lutte au décrochage et de mieux répondre aux besoins de certaines catégories d'élèves comme ceux des communautés culturelles, ceux des milieux défavorisés et ceux qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ». <sup>4</sup>

La notion d'universalité implique de rejoindre le plus d'enfants possible. Si l'offre des CPE n'est pas adéquate en milieux défavorisés, nous devons travailler à améliorer cette situation. L'Association est d'avis que la fréquentation des CPE des enfants de 4 ans est un objectif à encourager et déployer. En l'absence de service et de places disponibles, l'école vient combler ce besoin. Pourquoi ne pas travailler sur les freins et les obstacles qui empêchent les enfants et les parents d'avoir accès aux CPE (dimensions culturelles, préoccupations financières, ou encore proximité)?

Afin de consolider la portée universelle des services éducatifs à l'enfance, l'Association est en accord avec le déploiement de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés, plus vulnérables. En effet, comme le mentionne Christa Japel, la maternelle 4 ans en milieu défavorisé permet d'offrir des services éducatifs aux enfants qui ne fréquentent pas les centres de la petite enfance ou d'autres services éducatifs à la petite enfance puisque certains parents sont moins réticents d'envoyer leur enfant à l'école plutôt que dans un service éducatif à l'enfance. <sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> La Commission des États généraux sur l'éducation, États généraux sur l'éducation 1995-1996 : Exposé de la situation - Faits saillants, 1996, en ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40858> dans INSTITUT DU NOUVEAU MONDE. *Document de consultation, Commission sur l'éducation à la petite enfance*, p. 12.

<sup>5</sup> JAPEL, Christa. *Audiences publiques d'experts de la Commission sur l'éducation à la petite enfance*, 12 octobre 2016.

Pour bien répondre aux besoins exprimés, les conditions gagnantes doivent être déployées et l'école et son service de garde doivent se donner les moyens de bien accueillir ces enfants et s'assurer de transitions réussies dans les milieux.

## La gouvernance

En ce qui concerne la gouvernance des services éducatifs à l'enfance, l'Association désire intervenir sur deux éléments : la transition et le ministère responsable.

L'Association a une forte préoccupation à s'assurer de transition de qualité pour les enfants débutant leur parcours scolaire. De plus, afin de faciliter non seulement cette transition, mais également toutes les actions prises pour s'assurer de l'égalité des chances de chaque enfant et de leur développement global, rassembler les ministères de la Famille et de l'Éducation permettrait d'assurer un continuum de services.

### La transition

Les écoles doivent déployer des efforts supplémentaires pour améliorer la première transition scolaire, notamment en misant sur de la formation et des pratiques gagnantes déployées dans certains milieux. Afin d'améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire au moment de l'entrée à l'école, l'Association recommande que tous les moyens soient déployés pour soutenir une transition de qualité vers l'école. Un des moyens identifiés est que le personnel du service de garde en milieu scolaire soit mis à contribution au même titre que le personnel enseignant. À cet effet, nous proposons de promouvoir le guide *Pour soutenir une transition de qualité* que le ministère de l'Éducation a publié en 2010 et d'offrir une formation qui permettrait au milieu de réfléchir à ses pratiques de transitions.

L'Association souhaite rappeler l'importance d'assurer des transitions de qualité, adaptées au niveau de développement et de maturité des enfants particulièrement pour les enfants qui entrent à l'école pour la première fois. Ce passage représente un moment charnière dans la vie d'un enfant et l'école a le devoir d'y porter une attention particulière. Une transition de qualité et inclusive de l'ensemble des acteurs, de la petite enfance comme de l'école et de la communauté, constitue également la clé d'une bonne collaboration entre les services éducatifs et la famille.

Le personnel du service de garde fait partie des personnes qui ont un rôle à jouer dans l'accueil des enfants à l'école puisqu'une bonne partie d'entre eux fréquentera le service de garde dès leur entrée à l'école. Il doit donc être invité à participer activement à toutes les activités de transition de l'école. D'autant plus que ces personnes deviennent ou sont des personnes significatives pour les élèves.

### **Le ministère**

L'Association reconnaît que le gouvernement doit agir en tant que leader pour coordonner l'ensemble des actions nécessaires à la réussite éducative de tous. C'est pourquoi nous formulons une volonté claire d'assurer une continuité dans les mandats du ministère de la Famille et de celui de l'Éducation. En ce sens, il apparaît pertinent de rassembler la petite enfance et l'éducation préscolaire, primaire et secondaire sous un même ministère. Ce dernier pourrait alors avoir une vue d'ensemble du parcours éducatif des enfants pour permettre une offre de service mieux intégrée et une meilleure continuité dans les actions. En rassemblant ces deux responsabilités, l'Association est d'avis que cela lancerait un message clair de la part de nos décideurs quant à sa préoccupation première de mettre l'enfant au cœur des décisions et des interventions gouvernementales.

### **Les recommandations en résumé**

---

Afin de s'assurer d'une continuité des services offerts aux enfants, l'Association fait les recommandations suivantes :

- déployer tous les moyens nécessaires pour soutenir une transition de qualité vers l'école;
- rassembler la petite enfance et l'éducation préscolaire, primaire et secondaire sous un même ministère.

## Conclusion

Par le présent mémoire, l'Association québécoise de la garde scolaire désire apporter une contribution complémentaire à l'égalité des chances et la réussite pour tous les enfants issus de milieux défavorisés. La garde scolaire fait partie intégrante de l'offre de service à la petite enfance et est inscrite dans la loi. Si les besoins ne sont pas comblés par les CPE, pour de multiples facteurs, la garde scolaire doit être au rendez-vous et affirmer son rôle incontournable dans le déploiement des classes de maternelles. Que cela soit dans l'adoption de saines habitudes de vie ou encore au développement d'habiletés sociales, la garde scolaire est partie prenante du développement global des enfants. En suscitant la curiosité des élèves et par la complémentarité du programme de l'enseignant du préscolaire, la garde scolaire permet aux élèves d'apprendre dans un environnement plus ludique que celui formel de la classe. Le développement global des enfants se poursuit au-delà de 5 ans et s'inscrit parfaitement dans les programmes d'activités en lien avec le projet éducatif de l'école.

C'est ensemble que nous atteindrons les objectifs d'égalité des chances en développant une vision à long terme du parcours éducatif de l'enfant de 0 à 18 ans. Offrons les mêmes chances de réussite à tous les enfants, peu importe le milieu dans lequel il a grandi, mais donnons-nous également les moyens, en tant que société, de faire en sorte que les milieux correspondent aux besoins à combler dans une perspective de qualité pour ainsi contribuer à l'égalité des chances de chacun des enfants.



ASSOCIATION **SOUTENIR**  
QUÉBÉCOISE DE LA **REPRÉSENTER**  
GARDE SCOLAIRE **MOBILISER**

402, rue Verchères, Longueuil (Québec) J4K 2Y6  
450 670-8390 | 1 800 363-0592  
[info@gardescolaire.org](mailto:info@gardescolaire.org) | [gardescolaire.org](http://gardescolaire.org)